



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-132513>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-132513**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GIP RESAH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de prestations intellectuelles de conduite d'opération

Description : Fourniture de prestations intellectuelles de conduite d'opération

Identifiant de la procédure : a8e955f0-219a-40ff-8eb2-59cef1c5f413

Avis précédent : f2934862-20ae-4db5-9dac-9ea6a41075be-01

Identifiant interne : 2025-R020-000-000

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71315200 Services de conseil en bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71315210 Services de conseil en installations techniques de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71356200 Services d'assistance technique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71356300 Services d'appui technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356400 Services de planification technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71530000 Services de conseil en construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71541000 Services de gestion de projets de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations est destiné à l'ensemble des Bénéficiaires Potentiels dont le siège est situé en France métropolitaine (Corse incluse) ainsi que dans les DROM et les COM.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 40,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre, conclu par le Resah agissant, d'une part, en tant que centrale d'achat au sens de l'article L. 2113-2-2° du Code (mode dit « intermédiaire ») et, d'autre part, pour les besoins de ses propres activités, a pour objet la fourniture de prestations intellectuelles de conduite d'opération, à destination des bénéficiaires potentiels tels que définis par le présent CCAP et dont la liste est annexée. Les accords-cadres sont des accords-cadres mono-attributaires à bons de commande. Les accords-cadres comportent un maximum sur toute leur durée théorique, soit 4 ans. Ces maximums sont indiqués dans les rubriques « valeur maximale de l'accord-cadre » qui ont été utilisées à cette fin. Le marché objet du présent avis d'attribution est consultable sur demande écrite adressée à GIP Resah Centrale d'achat - 47 rue de Charonne - 75011 Paris. Sur la base de cette demande, une copie du contrat, occultée des mentions couvertes par un secret protégé par la loi, sera envoyée à l'adresse précisée par le demandeur. Concernant les lots 4 et 5, les accords-cadres ont été attribués au groupement composé des sociétés : A2MO (mandataire) et CVS (Co-traitant).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot géographique 1 : zone Nord-Ouest

Description : lot géographique 1 : zone Nord-Ouest (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire)

Identifiant interne : 2025-R020-001-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71315200 Services de conseil en bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71315210 Services de conseil en installations techniques de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71356200 Services d'assistance technique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71356300 Services d'appui technique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71356400 Services de planification technique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71530000 Services de conseil en construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71541000 Services de gestion de projets de construction

Options :

Description des options : Au sens du présent article, la durée de l'accord-cadre s'entend comme celle pendant laquelle les bons de commande peuvent être émis. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé au 1er octobre 2025. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er octobre 2025, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une période d'un (1) an par période de reconduction. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours. La non-reconduction par le Resah n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Titulaire. La non-reconduction est sans incidence sur les bons de commande en cours d'exécution au moment où elle intervient. La durée totale du marché, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Les bons de commande de l'accord-cadre émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre demeurent exécutables après l'échéance de celui-ci, dans une limite de 1 an après le dernier jour d'exécution de l'accord-cadre. Les clauses de l'accord-cadre demeurent en vigueur pour les seuls besoins de l'exécution de ces bons de commande, en ce compris leur éventuelle annulation, interruption ou modification.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations est destiné à l'ensemble des Bénéficiaires Potentiels dont le siège est situé en France métropolitaine (Corse incluse) ainsi que dans les DROM et les COM.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2025

Date de fin de durée : 03/11/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,500,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 460358-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : VALEUR FINANCIERE Ce critère est analysé sur la base des éléments indiqués dans le BPU : - Réhabilitation (45%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Neuf (35%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Infraspécifique (15%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - UO 8 (5%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE ET QUALITE DE SERVICE Ce critère est analysé sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT et son annexe CRT CV au regard des éléments suivants : - Organisation et ressources humaines dédiées à l'exécution des prestations (35 points) ; - Méthodologie d'exécution des prestations (30 points).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : PERFORMANCE SOCIALE ET SOCIETALE DE L'OFFRE La performance sociale, environnementale et sociétale de l'offre est analysée sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot géographique 2 : zone Bassin Parisien et DROM-COM

Description : lot géographique 2 : zone Bassin Parisien et DROM-COM (Outre-mer)

Identifiant interne : 2025-R020-002-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315200 Services de conseil en bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315210 Services de conseil en installations techniques de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356200 Services d'assistance technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356300 Services d'appui technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356400 Services de planification technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71530000 Services de conseil en construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71541000 Services de gestion de projets de construction

Options :

Description des options : Au sens du présent article, la durée de l'accord-cadre s'entend comme celle pendant laquelle les bons de commande peuvent être émis. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé au 1er octobre 2025. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er octobre 2025, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa

notification. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une période d'un (1) an par période de reconduction. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours. La non-reconduction par le Resah n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Titulaire. La non-reconduction est sans incidence sur les bons de commande en cours d'exécution au moment où elle intervient. La durée totale du marché, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Les bons de commande de l'accord-cadre émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre demeurent exécutables après l'échéance de celui-ci, dans une limite de 1 an après le dernier jour d'exécution de l'accord-cadre. Les clauses de l'accord-cadre demeurent en vigueur pour les seuls besoins de l'exécution de ces bons de commande, en ce compris leur éventuelle annulation, interruption ou modification.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations est destiné à l'ensemble des Bénéficiaires Potentiels dont le siège est situé en France métropolitaine (Corse incluse) ainsi que dans les DROM et les COM.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2025

Date de fin de durée : 03/11/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 13,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : VALEUR FINANCIERE Ce critère est analysé sur la base des éléments indiqués dans le BPU : - Réhabilitation (45%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Neuf (35%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10

%, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Infraspécifique (15%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - UO 8 (5%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE ET QUALITE DE SERVICE Ce critère est analysé sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT et son annexe CRT CV au regard des éléments suivants : - Organisation et ressources humaines dédiées à l'exécution des prestations (35 points) ; - Méthodologie d'exécution des prestations (30 points).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : PERFORMANCE SOCIALE ET SOCIETALE DE L'OFFRE La performance sociale, environnementale et sociétale de l'offre est analysée sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot géographique 3 : zone Nord-Est

Description : lot géographique 3 : zone Nord-Est (Haut de France, Grand Est et Bourgogne Franche-Comté)

Identifiant interne : 2025-R020-003-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315200 Services de conseil en bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315210 Services de conseil en installations techniques de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356200 Services d'assistance technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356300 Services d'appui technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356400 Services de planification technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71530000 Services de conseil en construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71541000 Services de gestion de projets de construction

Options :

Description des options : Au sens du présent article, la durée de l'accord-cadre s'entend comme celle pendant laquelle les bons de commande peuvent être émis. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé au 1er octobre 2025. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er octobre 2025, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une période d'un (1) an par période de reconduction. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours. La non-reconduction par le Resah n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Titulaire. La non-reconduction est sans incidence sur les bons de commande en cours d'exécution au moment où elle intervient. La durée totale du marché, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Les bons de commande de l'accord-cadre émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre demeurent exécutables après l'échéance de celui-ci, dans une limite de 1 an après le dernier jour d'exécution de l'accord-cadre. Les clauses de l'accord-cadre demeurent en vigueur pour les seuls besoins de l'exécution de ces bons de commande, en ce compris leur éventuelle annulation, interruption ou modification.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations est destiné à l'ensemble des Bénéficiaires Potentiels dont le siège est situé en France métropolitaine (Corse incluse) ainsi que dans les DROM et les COM.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2025

Date de fin de durée : 03/11/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : VALEUR FINANCIERE Ce critère est analysé sur la base des éléments indiqués dans le BPU : - Réhabilitation (45%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Neuf (35%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Infraspécifique (15%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - UO 8 (5%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE ET QUALITE DE SERVICE Ce critère est analysé sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT et son annexe CRT CV au regard des éléments suivants : - Organisation et ressources humaines dédiées à l'exécution des prestations (35 points) ; - Méthodologie d'exécution des prestations (30 points).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : PERFORMANCE SOCIALE ET SOCIETALE DE L'OFFRE La performance sociale, environnementale et sociétale de l'offre est analysée sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot géographique 4 : zone Sud-Ouest

Description : lot géographique 4 : zone Sud-Ouest (Nouvelle Aquitaine et Occitanie)

Identifiant interne : 2025-R020-004-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315200 Services de conseil en bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315210 Services de conseil en installations techniques de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356200 Services d'assistance technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356300 Services d'appui technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356400 Services de planification technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71530000 Services de conseil en construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71541000 Services de gestion de projets de construction

Options :

Description des options : Au sens du présent article, la durée de l'accord-cadre s'entend comme celle pendant laquelle les bons de commande peuvent être émis. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé au 1er octobre 2025. Dans

l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er octobre 2025, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une période d'un (1) an par période de reconduction. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours. La non-reconduction par le Resah n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Titulaire. La non-reconduction est sans incidence sur les bons de commande en cours d'exécution au moment où elle intervient. La durée totale du marché, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Les bons de commande de l'accord-cadre émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre demeurent exécutables après l'échéance de celui-ci, dans une limite de 1 an après le dernier jour d'exécution de l'accord-cadre. Les clauses de l'accord-cadre demeurent en vigueur pour les seuls besoins de l'exécution de ces bons de commande, en ce compris leur éventuelle annulation, interruption ou modification.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations est destiné à l'ensemble des Bénéficiaires Potentiels dont le siège est situé en France métropolitaine (Corse incluse) ainsi que dans les DROM et les COM.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2025

Date de fin de durée : 03/11/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : VALEUR FINANCIERE Ce critère est analysé sur la base des éléments indiqués dans le BPU : - Réhabilitation (45%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Neuf (35%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10

%, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Infraspécifique (15%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - UO 8 (5%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE ET QUALITE DE SERVICE Ce critère est analysé sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT et son annexe CRT CV au regard des éléments suivants : - Organisation et ressources humaines dédiées à l'exécution des prestations (35 points) ; - Méthodologie d'exécution des prestations (30 points).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : PERFORMANCE SOCIALE ET SOCIETALE DE L'OFFRE La performance sociale, environnementale et sociétale de l'offre est analysée sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot géographique 5 : zone Sud-Est

Description : lot géographique 5 : zone Sud-Est (Auvergne Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse)

Identifiant interne : 2025-R020-005-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315200 Services de conseil en bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315210 Services de conseil en installations techniques de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356200 Services d'assistance technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356300 Services d'appui technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356400 Services de planification technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71530000 Services de conseil en construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71541000 Services de gestion de projets de construction

Options :

Description des options : Au sens du présent article, la durée de l'accord-cadre s'entend comme celle pendant laquelle les bons de commande peuvent être émis. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé au 1er octobre 2025. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er octobre 2025, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une période d'un (1) an par période de reconduction. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours. La non-reconduction par le Resah n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Titulaire. La non-reconduction est sans incidence sur les bons de commande en cours d'exécution au moment où elle intervient. La durée totale du marché, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Les bons de commande de l'accord-cadre émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre demeurent exécutables après l'échéance de celui-ci, dans une limite de 1 an après le dernier jour d'exécution de l'accord-cadre. Les clauses de l'accord-cadre demeurent en vigueur pour les seuls besoins de l'exécution de ces bons de commande, en ce compris leur éventuelle annulation, interruption ou modification.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations est destiné à l'ensemble des Bénéficiaires Potentiels dont le siège est situé en France métropolitaine (Corse incluse) ainsi que dans les DROM et les COM.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2025

Date de fin de durée : 03/11/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,500,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 26,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : VALEUR FINANCIERE Ce critère est analysé sur la base des éléments indiqués dans le BPU : - Réhabilitation (45%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Neuf (35%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - Infraspécifique (15%) : UO1 : 35 %, UO2 : 10 %, UO3 : 15 %, UO4 : 10 %, UO5 : 10 %, UO6 : 10 %, UO7 : 10 % - UO 8 (5%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE ET QUALITE DE SERVICE Ce critère est analysé sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT et son annexe CRT CV au regard des éléments suivants : - Organisation et ressources humaines dédiées à l'exécution des prestations (35 points) ; - Méthodologie d'exécution des prestations (30 points).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : PERFORMANCE SOCIALE ET SOCIETALE DE L'OFFRE La performance sociale, environnementale et sociétale de l'offre est analysée sur la base des réponses apportées par les candidats dans le CRT.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 100,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOCOFIT SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : SOCOFIT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 6,000,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-R020-001-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/10/2025

Date de conclusion du marché : 03/11/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AMEXIA

Offre :

Identifiant de l'offre : AMEXIA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 32,000,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-R020-002-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/10/2025

Date de conclusion du marché : 03/11/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AMEXIA

Offre :

Identifiant de l'offre : AMEXIA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 6,000,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-R020-003-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/10/2025

Date de conclusion du marché : 03/11/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS A2MO

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS A2MO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 30,000,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-R020-004-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/10/2025

Date de conclusion du marché : 04/11/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 26,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS A2MO

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS A2MO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 26,000,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-R020-005-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/10/2025

Date de conclusion du marché : 04/11/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GIP RESAH

Numéro d'enregistrement : 13000501000025

Adresse postale : 47, rue de Charonne

Ville : Paris

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Pôle Prestations intellectuelles

Adresse électronique : Presta-intell@resah.fr

Téléphone : +33 1 55 78 54 54

Adresse internet : <https://resah.fr>

Profil de l'acheteur : <https://maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Greffe du TA de Paris

Adresse électronique : Greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Télécopieur : +33 144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SOCOFIT SAS

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 343 605 812 00076

Adresse postale : 7 avenue Neil ARMSTRONG

Ville : MERIGNAC

Code postal : 33700

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : socofit@socofit.fr

Téléphone : 05 56 13 29 89

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : AMEXIA

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 452 017 460 00018

Adresse postale : 23 Boulevard Van Gogh BP 80054

Ville : VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

Code postal : 59651

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : amexia@amexia.fr

Téléphone : 03 20 47 48 46

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SAS A2MO

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 402 395 818 00139

Adresse postale : 24 Grande rue Sapiac

Ville : MONTAUBAN

Code postal : 82000

Subdivision pays (NUTS) : Tarn-et-Garonne (FRJ28)

Pays : France

Adresse électronique : montauban@a2mo.fr

Téléphone : 05 63 20 31 64

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SAS A2MO

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 402 395 818

Adresse postale : 51, avenue Jean-Jaurès

Ville : LYON

Code postal : 69007

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : lyon@a2mo.fr

Téléphone : 06 58 37 43 55

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3530adc4-b75b-4fac-bbc6-c64993194bed - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/12/2025 à 17:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/12/2025